

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-68

Séance du 28 juillet 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 juillet 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat et Elisabeth Martin.

Représentés : Soazig Quillard par Rémi Goube, Sophie Thomas par Olivier Bridelance, Michel Pécoul par Fatima Chomat.

Secrétaire : Gilles Apeloig

2025-68 : Renouvellement du Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)

Monsieur le Maire informe le conseil que, les statuts de la RDSGV stipulant que son Conseil d'Administration doit être renouvelé après chaque renouvellement du Conseil municipal, il a interrogé les services de la préfecture pour s'assurer que le renouvellement partiel intervenu au mois de mars dernier entrait bien dans ce cadre-là. La réponse a été OUI.

Il lui revient donc, comme le prévoient les statuts, de proposer au Conseil une liste de sept noms, composée d'élus municipaux et de socio-professionnels, tenant compte des critères suivants :

- Le nombre d'élus municipaux doit être au minimum de quatre.
- Les sociaux-professionnels peuvent être : des représentants des usagers du service public ou des personnes qualifiées dans le domaine de l'objet principal de la Régie.

Dans un souci de continuité et en reconnaissance de l'important travail de consolidation réalisé depuis 10 mois par l'équipe mise en place en septembre 2024 suite à plusieurs démissions de membres du CA installé après les élections municipales générales de 2020, monsieur le Maire propose :

- D'une part d'acter le principe de reconduire les cinq membres toujours en place ayant donné leur accord pour poursuivre leur mandat, à savoir :
 - Elus municipaux : Didier Riche, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Michel Pécoul.
 - Socio- professionnel : Pierre Martin.
- D'autre part de proposer en complément deux candidats nouveaux, relevant du champ socio-professionnel :
 - Madame Patricia Grillet, commerçante engagée depuis longtemps dans une dynamique de diversification d'activités quatre saisons ;
 - Monsieur Frédéric Martin, responsable de la caserne de pompiers locale spécialisé dans les questions de sécurité et de secours.

Les statuts ne précisant pas le mode de scrutin (liste ou nominal) à mettre en œuvre, monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur les modalités de vote. Il est convenu de voter liste entière et à main levée. Ainsi, après en avoir délibéré, la composition du CA de la RDSGV proposée par monsieur le Maire (Didier Riche, Olivier Bridelance, Fatima Chomat et Michel Pécoul ; Pierre Martin, Patricia Grillet et Frédéric Martin) est validée par le conseil municipal.

Votants 10 POUR 10 CONTRE 0 Abstention 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 28 juillet 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire



Délibération transmise à la préfecture le / / et affichée et publiée le / /